

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 92 du 17 décembre 2021**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 12

#### **DÉCISION N° 0001D21024312/ARM/SGA**

portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » hors titre 2.

*Du 08 décembre 2021*

## DÉCISION N° 0001D21024312/ARM/SGA portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » hors titre 2.

Du 08 décembre 2021

NOR A R M S 2 1 0 3 0 0 8 5

---

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

À compter du 1er janvier 2022 :

> [Décision N° 0001D20023895/ARM/SGA/DAF du 09 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » hors titre 2.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [310.12.2.3](#).

Référence de publication :

---

La secrétaire générale pour l'administration,

Vu le décret N° 2009-1178 du 5 octobre 2009 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19) ;

Vu le décret N° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 3) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 portant organisation de la direction des affaires financières (JO n° 303 du 31 décembre 2019, texte n° 31),

Décide :

**Art. 1er.** Les responsables de budget opérationnel de programme du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » hors titre 2 sont désignés conformément à l'annexe I de la présente décision.

**Art. 2.** Les responsables d'unité opérationnelle du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » hors titre 2 sont désignés conformément à l'annexe II de la présente décision.

**Art. 3.** Cette décision abroge [la décision N° 0001D20023895/ARM/SGA/DAF](#) portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » hors titre 2 à compter du 1er janvier 2022.

**Art. 4.** Les dispositions de la présente décision entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*La secrétaire générale pour l'administration,*

Isabelle SAURAT.

## **ANNEXES**

## ANNEXE I.

### DÉSIGNATION DES RESPONSABLES DE BUDGET OPÉRATIONNEL DE PROGRAMME DU PROGRAMME 212 « SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE » HORS TITRE 2

Budget opérationnel de programme	Responsable
N° de budget opérationnel de programme	Fonction du responsable
0212-0070 - Systèmes d'information et de communication (SIC)	Directeur, délégué à la transformation et à la performance ministérielles (SGA/DTPM)
0212-0072 - Accompagnement de la politique des ressources humaines (APRH)	Officier général auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)
0212-0075 - Crédits de la politique immobilière (CPI)	Directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)
0212-0077 Soutien	Directeur des affaires financières (DAF)
0212-007A Action culturelle et patrimoines (ACP)	Directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

## ANNEXE II.

### DÉSIGNATION DES RESPONSABLES D'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME 212 « SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE »

Unité opérationnelle	Responsable
N° d'unité opérationnelle	Fonction du responsable
0212-0070-SI01 SIC - Systèmes d'information et communication	Directeur, délégué à la transformation et à la performance ministérielles (SGA/DTPM)
0212-0072-AP01 APRH - Action sociale	Officier général auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)

0212-0072-AP04 APRH - Formation et frais	Officier général auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)
0212-0072-AP09 ARD	Officier général auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)
0212-0075-CP01 CPI-DPMA	Directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)
0212-0075-CP02 CPI-DCSID	Directeur central du service d'infrastructure de la défense (DCSID)
0212-0077-SO01 Autres Soutien et SID	Directeur des affaires financières (DAF)
0212-0077-SO02 SDBa-Sous-direction Balard	Sous-directeur « Balard » (SGA/SDBa)
0212-0077-SO03 DICOd	Déléguée à l'information et à la communication de la défense (DICOd)
0212-007A-CU01 DMPA – Culture, patrimoine et SHD	Directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)